

Séance publique du 26 mars 2007

Délibération n° 2007-4034

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Champagne au Mont d'Or

objet : **Aménagement du site de la direction de la propreté, chemin du Tronchon - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 mars 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La direction de la propreté et la direction de la voirie exploitent un site d'activités situé chemin du Tronchon à Champagne au Mont d'Or.

Ce site regroupe :

- un dépôt de sel servant de centre de viabilité hivernale,
- un dépôt de fourgons pour les brigades d'intervention du nettoyage (BIN) de deux subdivisions de la direction de la propreté NET 4 et NET 5,
- un dépôt de matériaux pour la direction de la voirie.

Actuellement, les agents concernés sont installés dans des locaux vétustes et exigus, la sécurité générale liée aux croisements et flux de véhicules n'est pas optimale.

Le projet consiste à :

- aménager une plate-forme de stationnement et de transport avec une zone d'ébouage, une zone de stationnement des bacs et une zone de prétri des déchets,
- restructurer le bâtiment existant afin de le mettre aux normes de confort et d'hygiène définies par les règlements en vigueur et notamment le code du travail, et de doubler la surface de celui-ci par l'adjonction de deux bâtiments modulaires permettant d'installer les vestiaires, sanitaires et douches pour le personnel,
- réaliser un hangar métallique fermé sur trois faces,
- enfin décroiser des flux de circulation au sein du site d'exploitation.

Il est bien évident que l'action est dictée par le besoin d'amélioration de la sécurité sur site et la recherche d'un confort mesuré pour les agents de la Communauté urbaine.

Compte tenu des activités développées, le projet est avant tout rationnel.

Les travaux seront réalisés en trois phases distinctes :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| - aménagement de la plate-forme de transport stationnement | 160 000 € |
| - construction d'un hangar garage pour les six fourgons BIN | 54 640 € |
| - restructuration du bâtiment existant et construction d'un bâtiment accueillant le nouveau centre de viabilité hivernale y compris le mobilier | 167 500 € |

Le montant total de l'opération est de : 382 140 € TTC

Circuit décisionnel: ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle finances et moyens le 12 février 2007 et du Bureau le 26 février 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme des travaux concernant l'aménagement du site de la direction de la propreté, chemin du Tronchon.

2° - Autorise l'individualisation d'autorisation de programme AP 08 écologie urbaine - opération individualisée à créer - pour un montant de 382 140 € TTC.

. l'échéancier prévisionnel des paiements sera :

- 2007 : 300 000 €
- 2008 : 82 140 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,